

SÉANCE DU 03 NOVEMBRE 2014

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - GHORRA Nicolas - RAMEYE Joëlle - BARON Olivier - BOYER Coralie - BOYER Stéphane - DELAVAUULT Yannick - GILLOTEAU Évelyne - LABONNE Serge - MULLER Véronique - ORCIERE Marc - PETER Sophie.

Absents excusés : ROCHETEAU Françoise - SÉGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

TRAVAUX STATION EPURATION

Monsieur le Maire rappelle que la précédente municipalité avait lancé un projet d'extension de la station d'épuration à 2.500 EH pour un montant de 951.240 € HT et qu'il a été demandé au cabinet d'études de reprendre ce projet pour une capacité de 2000 EH. Monsieur OULADMIMOUN, du cabinet Entech, présente le dossier technique de réalisation de l'opération pour un montant de 529.699 €. Monsieur le Maire indique que ce projet permettrait de répondre aux normes de rejet en vigueur ; il précise également que ce projet peut être évolutif. CM adopte à l'unanimité cet avant projet.

7EME CLASSE

Monsieur le Maire présente les avenants suivants :

Peinture : - 333 € HT

Gros œuvre : - 4.465 € HT

Charpente métallique : 4.465 € HT

Electricité : - 2.800 € HT

Soit un total de moins value de 6.263 € HT.

Monsieur le Maire indique qu'une consultation a été lancée pour réaliser un faux plafond :

- Meditrag : 5.952 € HT

- Sarl Rodriguez : 5.756 € HT

- SLC : 4.800 € HT.

Monsieur le Maire propose d'adopter les avenants ainsi que l'offre de l'entreprise SLC. Conseil adopte à l'unanimité.

CENTRE DE LOISIRS

Monsieur le Maire présente la modification du règlement relative à la prise en charge des enfants malades. CM adopte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Subventions : Monsieur le Maire rappelle les dossiers en cours et indique qu'il prendra rendez-vous avec le Conseil Général et le Conseil Régional afin de faire le point sur les différentes demandes.
- 2) Site internet et logo : Monsieur le Maire présente le logo de la Commune et dit que le site internet sera bientôt lancé.
- 3) Problème chien au Castellas : Monsieur le Maire dit qu'il a reçu un collectif d'habitants au sujet des aboiements de chien. Il informe le CM qu'il a pris un arrêté municipal qui a été déposé en gendarmerie pour application.
- 4) Travaux : Monsieur le Maire présente les dernières réalisations (cimetière, marquage au sol, rue du Moulin-à-Vent), ainsi que les futurs chantiers (trottoirs bd Verlaine à terminer, mur de soutènement au coup du château et trottoir de l'avenue Molière sortie Alignan-du-Vent).
- 5) Conseil école : Monsieur le Maire indique qu'il a été décidé de ne plus offrir de goûter aux enfants pendant les festivités de Noël et de remplacer cette participation municipale par une prise en charge de la moitié des frais du spectacle.
- 6) Communauté de Communes : Monsieur le Maire indique que Monsieur BOYER, Maire de Coulobres, a été nommé 3ème vice-président.
 - a. Ateliers techniques : le choix du site de Valros a été privilégié.

- b. Schéma de mutualisation : un cabinet d'études (gestion locale) a été mandaté pour analyser les mutualisations possibles.
 - c. Création d'un service commun d'urbanisme : en juillet 2015, la DDTM n'assurera plus ces missions pour le compte des communes. Le choix s'est porté sur le recrutement d'un agent qui traitera les demandes d'urbanisme.
 - d. IGP côtes de thongue : en contre partie de la participation financière pour le recrutement d'un animateur, celui-ci sera mis à disposition de la communauté de communes pendant 25 jours/an.
 - e. Schéma directeur eau brute : La communauté de communes financera cette étude qui doit être remise en décembre à BRL.
 - f. Chambre agriculture : une étude pour la réalisation d'un marché de producteurs dans les communes est en cours.
 - g. Barreau de Valros : Monsieur le Maire présente un projet d'exploitation du site. Il indique qu'il a demandé à ce que les agriculteurs présents sur la communauté soient sollicités pour savoir si le projet les intéresse.
 - h. Réunion enfance jeunesse : Madame GILLOTEAU fait le point sur la réunion du PLAJE.
- 7) Point sur les contrats d'assurance : Madame RAMEYE indique qu'une consultation a été lancée auprès de 3 assureurs (Groupama, Swisslife et Aviva). Même si les propositions définitives n'ont pas été reçues, Madame RAMEYE indique que dorénavant le gain pour la Commune sera de 4.000 € minimum. A suivre.
 - 8) Associations : La nouvelle présidente de l'association des parents d'élèves est Madame COLOMBO et le nouveau président de la JBA est Monsieur CORCEIRO.
 - 9) Festivités : 11 novembre : départ du défilé à 11 heures devant la mairie. Les vœux auront lieu le 11 janvier 2015 et le repas des aînés le 18 janvier 2015.
 - 10) Réunions de quartier : Monsieur le Maire indique que les prochaines réunions auront lieu : Moulin-à-Vent le 17/11, Pradelles le 01/12 et coup du château et cap castel le 15/12.
 - 11) CCAS : réunion le 20/11.